

*
Communiqué de presse

EXTINCTION DES RESEAUX MOBILES 2G ET 3G

L'Arcep lance un suivi trimestriel des cartes SIM utilisées dans les terminaux compatibles uniquement avec la 2G et la 3G

Paris, le 19 septembre 2025

Les réseaux 2G et 3G ont été déployés dans les années 1990 puis 2000 par les opérateurs français, qui ont décidé d'en programmer l'arrêt entre 2026 et 2029. Après plusieurs décennies de service, les opérateurs mobiles ont en effet annoncé à partir de 2022 leur calendrier respectif d'extinction de ces technologies en France métropolitaine, pour un basculement total vers les réseaux de nouvelles générations 4G et 5G. Les opérateurs justifient ces décisions d'extinction notamment par des enjeux de sécurité, de qualité de service et de consommation énergétique. Alors que certains équipements dépendent encore de ces réseaux 2G et 3G pour leur fonctionnement (téléphones mobiles, téléalarmes d'ascenseurs, systèmes de télésurveillance...), l'Arcep a souhaité compléter son suivi trimestriel de parc de cartes SIM sur les réseaux mobiles par un observatoire trimestriel spécifique des cartes SIM « 2G » et « 3G/2G ». Cet observatoire sera présenté ce jour lors d'une rencontre organisée par l'Arcep et la Direction Générale des Entreprises avec les opérateurs mobiles et des fédérations professionnelles utilisatrices d'équipements Machine to Machine.

Au 2^{ème} trimestre 2025, 5,9 millions de cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement « 2G » et « 3G/2G »

Cet observatoire présente un suivi trimestriel du nombre de cartes SIM détenues par les abonnés des opérateurs de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles avec la 2G uniquement ou avec la 2G et la 3G uniquement en France métropolitaine¹. Il rend publiques les données recueillies auprès de ces opérateurs. Les chiffres sont détaillés suivant deux catégories de terminaux :

- les terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile (en particulier des téléphones mobiles et tablettes)
- les terminaux pour des services Machine to Machine (des systèmes d'alarme connectés et de télésurveillance, des systèmes de téléassistance aux personnes...- hors cartes SIM montées par les constructeurs automobiles dans les véhicules)

Le nombre de cartes SIM détenues par les abonnés des opérateurs de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles avec la 2G uniquement ou avec la 2G et la 3G uniquement, en France métropolitaine a baissé d'environ un tiers en un an.

Fin juin 2025, 2,7 millions (45%) de ces cartes SIM – dont 1,6 millions en « 2G » et 1,1 millions en « 2G/3G » – sont utilisées dans terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile et 3,2 millions (55%) – dont 1,2 millions en « 2G » et 2 millions en « 3G/2G » – dans des terminaux pour des services Machine to Machine. Pour les services Machine to Machine, une baisse de plus de 18% entre décembre 2024² et juin 2025 a été constatée.

L'Arcep attentive à la bonne information des utilisateurs par les opérateurs.

L'Arcep est particulièrement attentive aux actions mises en œuvre par les opérateurs auprès de leurs clients pour les sensibiliser à l'arrêt à venir des technologies 2G et 3G et, le cas échéant, les accompagner dans les actions nécessaires pour anticiper cet arrêt. Ce nouvel observatoire permettra d'assurer un suivi de l'évolution du parc de cartes SIM détenues par les abonnés des opérateurs de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange

¹ Les cartes SIM des abonnés d'opérateurs étrangers dans des terminaux compatibles uniquement « 2G » et « 3G/2G » en situation de *roaming* en France ne sont pas incluses dans le périmètre de l'observatoire.

² Donnée à fin 2024 publiée par la Fédération Française des Télécoms (FFT) ([La fin des réseaux 2G et 3G : une étape essentielle pour moderniser les infrastructures télécoms - Fédération Française des Télécoms](#)) Une comparaison similaire entre les données publiées par l'Arcep et la FFT concernant les terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile n'est pas pertinente, les périmètres n'étant pas identiques.

et SFR dans des terminaux uniquement compatibles « 2G » ou « 3G/2G », contribuant ainsi également à l'appréciation de l'impact de ces actions d'information.

Des contenus informatifs dédiés à l'extinction des technologies 2G et 3G sont également disponibles sur le site de l'Arcep

Pour les particuliers : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper](#)

Pour les entreprises, collectivités et syndicats : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper](#)

Annexe : [Les données publiées sur le site internet de l'Arcep](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion

Parc des cartes SIM des abonnés de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles uniquement 2G et 3G/2G à fin juin 2025

Cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 2,7 millions d'unités à fin juin 2025, soit 3,4% du parc des cartes SIM dans ce type de terminal. Près de 60 % des cartes SIM sont utilisées dans des terminaux uniquement compatibles avec la 2G et 40% avec la 3G et la 2G.

<i>Parc de cartes SIM en millions</i>	A fin juin 2025
2G	1,6
3G/2G	1,1
Total	2,7

Cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine ³(hors cartes SIM montées par les constructeurs automobiles dans les véhicules)

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 3,2 millions d'unités à fin juin 2025, soit 13,1% du parc des cartes SIM dans ce type de terminal. 37,5% des SIM sont utilisées dans des terminaux uniquement compatibles avec la 2G et 62,5% avec la 3G et la 2G.

<i>Parc de cartes SIM en millions</i>	A fin juin 2025
2G	1,2
3G/2G	2,0
Total	3,2

³ Cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion